RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 662 DU 08 DECEMBRE 2021 portant nomination à la Cour suprême.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée et complétée notamment par les lois n° 2018-13 du 02 juillet 2018 et n° 2020-07 du 17 février 2020 :
- **vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères ;
- vu le décret n° 2021-573 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation;
- sur proposition du président de la Cour suprême et du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis du Conseil supérieur de la Magistrature,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 décembre 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à la Cour suprême dans les fonctions ci-après :

- Président de la Chambre administrative monsieur Rémy Yao KOKO
- Conseillers
 madame Marie-Josée Nougbognon PATHINVOH
 monsieur Edah KENDE-DAHOUE
 monsieur Abdou-Moumouni S. GOMINA
 monsieur Makponsè Gervais DEGUENON
 monsieur Badirou Olatoundji LAWANI



monsieur Ismaël Anselme SANOUSSI monsieur Cossi Gbédolo Bertin Millefort QUENUM.

 Avocat général monsieur Dassoundo Pierre AHIFFON.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 08 décembre 2021

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'Etat Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Séverin Maxime QUENUM

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CS 2; CC 2; HAAC 2; HCJ 2; CES 2; MJL 2; MEF 2; AUTRES MINISTERES 21; INTERESSES 9; SGG 4; JORB 1.